



# Tiercelet Info Rapide n°19

Dernièrement le Conseil Municipal s'est réuni à deux reprises. Lundi 27 mars pour fixer les taux d'imposition 2023 et vendredi 31 mars pour les votes du compte administratif, du compte de gestion ainsi que le budget primitif 2023. Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

## TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

Le Conseil Municipal a fixé les taux d'imposition 2023 comme suit :

La Taxe Foncière Bâtie (TFB) passe de 31,80% à 33,80% = +2 points

La Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB) passe de 20,90% à 22,21% = +1,31 point

La Taxe d'Habitation (TH) passe de 16,47% à 17,50% = +1,03 point

Pour Info : la Taxe d'Habitation ne s'applique que sur les résidences secondaires et à partir de cette année c'est la municipalité qui doit en fixer le taux. Les trois taxes n'augmentent pas dans la même proportion.

Explication : on fixe d'abord le taux de la TFB puis on calcule un coefficient de variation proportionnelle à partir de la hausse de la TFB et on applique ce coefficient à la TFNB et à la TH.

## COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION

Pour l'année 2022, le compte administratif et le compte de gestion concordent et ont été approuvés par le Conseil Municipal. Le compte administratif a été arrêté comme suit.

	<u>Investissement</u>	<u>Fonctionnement</u>
<b>Recettes</b>	104.057,26€	493.509,61€
<b>Dépenses</b>	256.457,25€	474.200,46€
<b>Résultat 2022</b>	<b>-152.399,99€</b>	<b>19.309,15€</b>
<b>Report N-1 (2021)</b>	496.054,65€	330.941,60€
<b>Résultat cumulé</b>	<b>343.654,66€</b>	<b>350.250,75€</b>

## BUDGET PRIMITIF 2023

Le budget primitif 2023 a été arrêté comme suit.

	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>	<u>Total</u>
<b>Dépenses</b>	799.650,75€	1.127.402,66€	1.927.053,41€
<b>Recettes</b>	799.650,75€	1.127.402,66€	1.927.053,41€

Vous pourrez voir la ventilation des recettes et des dépenses par chapitres sur les graphiques joints. Pour plus de détails vous pouvez vous adresser en mairie.

## SUBVENTIONS 2023 AUX ASSOCIATIONS

Pour l'année 2023 le Conseil Municipal attribue une subvention de 400,00€ aux associations communales suivantes: Amicale des Anciens, Club Canin, Groupement Artistique de Tiercelet, M.J.C. Tennis de Table, Nouvelle Vie, Shake Your School et Karaté Do.

Une subvention de 200,00€ est également accordée à l'association pour la Mémoire et la Reconnaissance du Camp de Concentration de Thil.

\*\*\*\*\*

## DECHETS VERTS 2023

**Ramassage des déchets verts le lundi matin à partir de 7h30**  
selon le calendrier suivant.

**Du 17 AVRIL au 31 JUILLET**

Lundi 1<sup>er</sup> Mai, remplacé par le mardi 2 Mai

Lundi 8 Mai, remplacé par le mardi 9 Mai

**PAS DE RAMASSAGE EN AOÛT**

**Reprise du ramassage le 4 SEPTEMBRE jusqu'au 13 NOVEMBRE**

\*\*\*\*\*

## NETTOYAGE DE PRINTEMPS

**Le traditionnel nettoyage de printemps se fera le SAMEDI 29 AVRIL matin.**

Comme l'année dernière, après l'effort... le réconfort. Les participants seront conviés par la municipalité à un barbecue dans la cours de l'école. Mais avant ça rendez-vous à 9h00 salle du Conseil Municipal pour le grand nettoyage. Munissez-vous de gants et de pinces si vous en avez. Pour une bonne organisation merci de bien vouloir nous indiquer si vous participerez au nettoyage et au barbecue.



**A RETOURNER EN MAIRIE avant le 25 avril 2023**

**NETTOYAGE DE PRINTEMPS**

NOM ..... Prénom.....  
Participera au nettoyage de printemps et au barbecue du 29/04/23

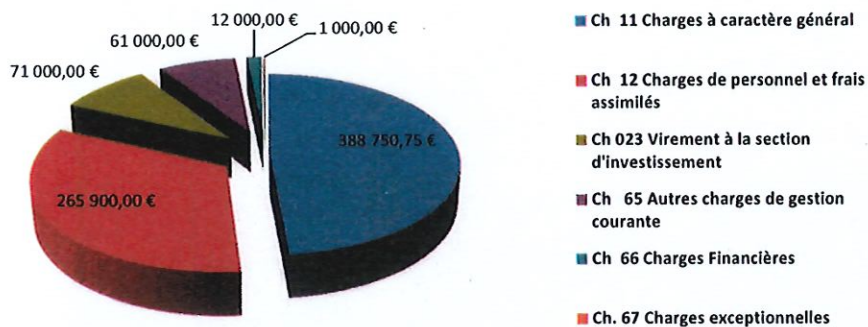
Seul(e)

Accompagné(e) par.....adulte(s).....  
enfant(s).

TIR 19 Avril 2023

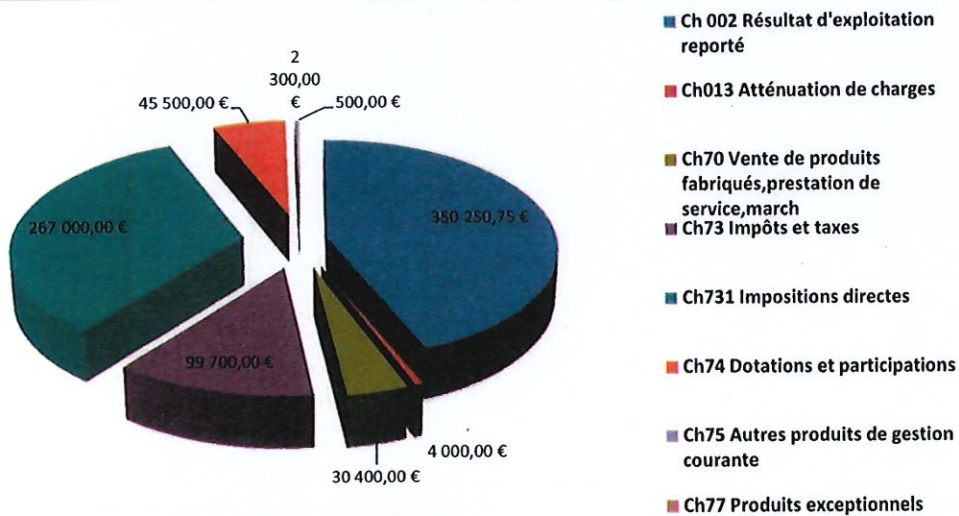


TOTAL		799 650,75 €
Ch 11	Charges à caractère général	388 750,75 €
Ch 12	Charges de personnel et frais assimilés	265 900,00 €
Ch 023	Virement à la section d'investissement	71 000,00 €
Ch 65	Autres charges de gestion courante	61 000,00 €
Ch 66	Charges Financières	12 000,00 €
Ch. 67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €



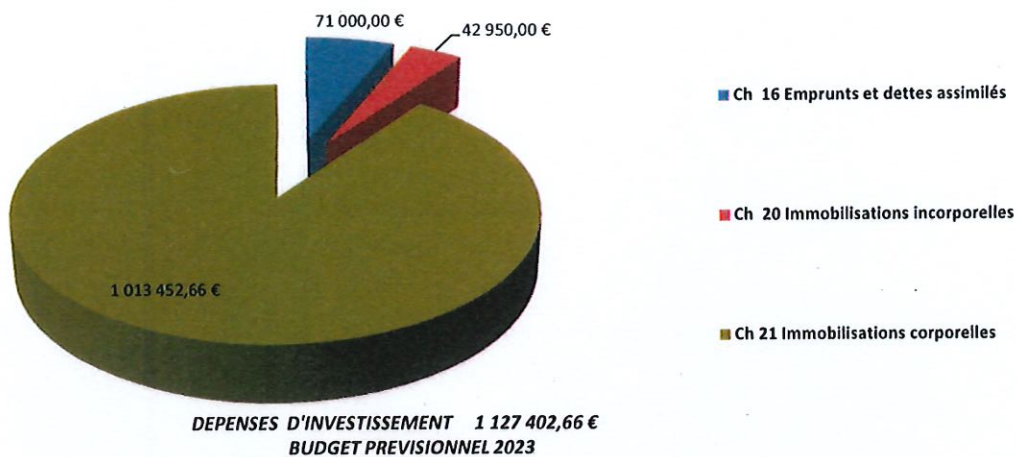
**TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT 799 650,75 €**  
**BUDGET PREVISIONNEL 2023**

TOTAL		799 650,75 €
Ch 002	Résultat d'exploitation reporté	350 250,75 €
Ch013	Atténuation de charges	4 000,00 €
Ch70	Vente de produits fabriqués, prestation de service, march	30 400,00 €
Ch73	Impôts et taxes	99 700,00 €
Ch731	Impositions directes	267 000,00 €
Ch74	Dotations et participations	45 500,00 €
Ch75	Autres produits de gestion courante	2 300,00 €
Ch77	Produits exceptionnels	500,00 €



**TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT 799 650,75 €**  
**BUDGET PREVISIONNEL 2023**

TOTAL		1 127 402,66 €
Ch 16	Emprunts et dettes assimilés	71 000,00 €
Ch 20	Immobilisations incorporelles	42 950,00 €
Ch 21	Immobilisations corporelles	1 013 452,66 €



TOTAL		1 127 402,66 €
Ch 001	Solde d'exécution d'investissement reporté	343 654,66 €
Ch 021	Virement de la section exploitation (recettes)	71 000,00 €
Ch 10	Dotations fonds divers et réserves	20 600,00 €
Ch 13	Subventions d'investissement	192 148,00 €
Ch 16	Emprunts et dettes assimilés	500 000,00 €

